

École élémentaire Léonard de Vinci
15, rue de la Mairie
78660 ABLIS

Compte rendu du Conseil d'École du 9 novembre 2021

En raison des conditions sanitaires le conseil d'école a eu lieu en présentiel mais à effectifs réduits.

Étaient présents :

M. Siret, Maire
Mme Chalard, chargée des affaires scolaires
Mme Hauw DGS

Représentants des Parents d'élèves :

Mme Chevrier, Mme Senez, Mme Engeler, Mme Brosset Heckel, Mme Barbe, Mme Alleaume

Enseignants :

Mesdames Foucat CP, Pinot CP, Canu CP/CE1, Gaboardi CE1, Cantournet CE1/CE2, Mordant CE2, Pignol CE2, Zuraw CM1, Fabiani CM2, Fresny remplaçante et M. Fabris/Mme Garnery CM2,

Absents excusés

Mme Prugnières CM1, Mme Gachignard IEN, Mme Gillet parent d'élèves

1- Présentation du conseil d'école :

Les membres du conseil : directeur et enseignants, les représentants de parents titulaires, maire et le conseiller municipal chargé des affaires scolaire, DDEN, membres du réseau, toutes personnes invitées.

Le conseil d'école :

- Vote le règlement intérieur de l'école.
- Établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire.
- Statue sur la partie pédagogique du projet d'école et l'adopte.
- Est associé, donne son avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école : les actions pédagogiques et éducatives, la restauration scolaire, la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire...
- Est consulté par le Maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école.
- Est informé sur l'organisation des aides spécialisées.

Les rôles de chacun, quelques rappels :

La Mairie ne s'occupe pas du fonctionnement de l'école et encore moins des enseignants de l'école. La Mairie gère la cantine, les activités extra-scolaires (études, garderie, centre), le personnel communal et les locaux. L'école est gérée par l'Education nationale par la voie hiérarchique c'est-à-dire enseignants, directeur, Inspecteur, Directeur Académique, Rectrice, Ministre. Elle gère les règles de l'école et les enseignants qui ne sont pas du personnel communal.

Les informations que nous vous transmettons doivent être des informations officielles données par le ministre, puis, par la rectrice, etc.... et en aucun cas des informations émanant des médias. Les moyens de communications officiels sont : le site de l'école et le cahier de correspondance. Les adresses professionnelles des enseignants (ou Classroom) peuvent servir de relai.

Si vous avez des questions concernant le fonctionnement de l'école, vous pouvez les poser sur le mail de l'école qui est écrit sur le cahier de liaison de votre enfant, je vous répondrai dans les meilleurs délais. Ceci pour éviter de véhiculer des erreurs.

2- Résultats des élections de Parents d'élèves

250 votants sur 456 inscrits

Taux de participation 54.82% par correspondance.

11 sièges à pourvoir 6 sièges PIMS, 7 sièges RPEA

3- Rentrée 2021 : effectifs et répartition :

273 élèves répartis comme suit 11 classes :

CPa Pinot : 24, CPb Foucat: 25, CP/CE1 Canu : 23, CE1 Gaboardi: 25 ; CE1/CE2 Cantournet CE2a Mordant : 25, CE2b Pignol: 26 ; CM1a Zuraw : 25 ; CM1b Prugnières 25, CM2a Fabiani :26, CM2 Fabris/Garnery : 25

La première phase de la carte scolaire va bientôt avoir lieu pour l'organisation de la rentrée prochaine, les 11 classes devraient être maintenues avec un effectif d'environ 282 élèves.

Réseau d'aides spécialisées :

L'antenne d'Ablis du réseau d'aides comporte un psychologue scolaire Mme Riaud et un maître (E) spécialisé à dominante pédagogique Mme Ménagé qui est à mi-temps. Le poste de maître (G) spécialisé à dominante rééducative n'a pas été pourvu. Le réseau couvre 12 communes et 14 écoles.

Ses missions sont les suivantes : concertations avec les enseignants, actions de prévention et de remédiation, participation aux conseils de cycles / conseils de maîtres, observation et aide dans la classe, prise en charge des enfants en difficulté.

Le réseau travaille en collaboration avec les enseignants et les familles.

4- Règlement Intérieur

La note de service distribuée en début d'année reprend l'essentiel du règlement d'école basé sur le règlement type départemental. Quelques rappels : horaires (seul changement par rapport à l'année dernière), cantine, fiche de renseignements, fréquentation scolaire.

L'Education Nationale reste vigilante sur les absences et retards non justifiées pour convenances personnelles
Le règlement a été adopté en séance.

La semaine de 4 jours fait l'objet d'une demande de dérogation. *Cette organisation a été reconduite pour les années suivantes après le vote en séance.*

5- Coopérative scolaire affiliée à l'OCCE

Au 1^{er} septembre, 7350€

600€ sont attribués par classe soit 6 600€ pour les sorties et du matériel de classe (hors fournitures et manuels scolaires), attribution provisoire et ré-ajustable en fonction des besoins. La plus grosse dépense reste le coût des sorties, spectacles etc. Le premier appel de dons aura lieu en janvier.

La caisse des écoles finance les transports. Pour rappel : La caisse des écoles organise chaque année des manifestations au bénéfice des enfants (foire aux jouets, marché de Noël, loto, kermesse ...) Le bureau est constitué de parents bénévoles, trop peu nombreux et cherche de nouveaux adhérents. Les parents intéressés peuvent contacter les membres de l'association, leurs coordonnées figurent dans le cahier de liaison des élèves.

6- Mise en place du protocole sanitaire et du plan Vigipirate

Le protocole sanitaire : **Le port du masque est toujours obligatoire à partir du CP, il faut les fournir à votre enfant** (veillez à prendre 2 masques pour la journée, adaptés aux enfants). La distanciation sociale est rétablie, dans la mesure du possible, dans les classes et à la cantine pour les élèves. Les enfants se lavent les mains avant chaque entrée en classe (ou gel hydroalcoolique) Nous avons cloisonné la cour en cinq zones afin d'éviter le brassage de enfants : **une zone par niveau de classe.**

La plan Vigipirate est toujours en "**risque attentat**". Un PPMS a eu lieu le 21 octobre : l'objectif étant de se cacher suite à des bruits ressemblant à celui d'armes à feu.

Un exercice de sécurité, alarme incendie a lieu tous les trimestres.

7- Evaluations nationales et projet d'école

Les évaluations nationales se sont déroulées dans les classes de CP et CE1 les deux dernières semaines de septembre. En janvier, une deuxième cession aura lieu pour les CP.

Les résultats seront restitués aux familles d'ici la fin du mois via le porte-vues d'évaluation. Seuls les parents dont les enfants rencontrent des difficultés seront reçus par les enseignants.

Comme l'année passée, vous recevrez un livret d'évaluation par semestre.

Bilan du projet d'école, nouveau projet d'école 2021/2024

Des actions ont été conservés d'autres laissés en suspens suite au renouvellement de direction, d'une partie de l'équipe et de la crise sanitaire.

Les projets ont évolué. Nous avons conservé les Incorruptibles en lien avec la médiathèque. Le blog de l'école a été remplacé par un site alimenté par l'ensemble de l'équipe.

La charte a été abandonnée et nous avons commencé à réfléchir à une autre manière de prévenir et désamorcer les conflits s'appuyant essentiellement sur le règlement d'école.

Le projet poésie n'a pas abouti dans sa forme première mais a évolué en un spectacle de fables chantées et dansées.

Nouveau projet 2021/2025 :

Tourné vers E3D (éducation à la démarche de développement durable) : Pour cette année, le tri des déchets, mis en place du compost à réutiliser dans les carrés potagers. Travail sur la faune de la haie et du jardin, plantation de haies dans le champ d'un agriculteur

Autres thèmes abordés : La place des écrans, les messages clairs pour désamorcer les conflits

8- Evénements et sorties

Le 12 novembre	Toute l'école	Georges Brassens groupe Malo	Etincelle
Les 16, 19, 23, 26 novembre	CP, CE1, CE2	Découverte de l'activité Poney	Centre équestre de Corbreuse
Lundi 29 novembre	Toute l'école	L'enfant Sauvage	Etincelle
Projet	CM2	Permis Internet	Gendarmerie d'Ablis
Projet	CM1	Risque du quotidien	Pompiers à l'école
Projet	CM2	Gestes qui sauvent	Pompiers à l'école
Projet	CE2	Permis piéton	Gendarmerie d'Ablis
Projet	CM1/CM2	Permis vélo	Gendarmerie d'Ablis ou sécurité routière

Musique : Simon et Bastien intervenants DUMISTES en musique du conservatoire de Rambouillet interviendront toute l'année, les jeudis tous les 15 jours et nous envisageons la présentation d'un spectacle autour de l'opéra en mai selon les conditions sanitaires.

Classe de découverte

Le projet est en bonne voie : séjour à Sarzeau du 11 au 15 avril (Visite du château Suscinio, pêche à pied, accrobranche, char à voile...). A suivre.

8- Questions diverses des parents (réponses de la mairie)

RESTAURATION

Suite aux changements d'horaires et à l'organisation du temps de repas sur plusieurs services liés à l'effectifs important de maternelles, les animateurs et les enfants ont plus de temps, c'est un soulagement pour tous.

TRAVAUX

Le groupe sanitaire a été réalisé au cours de l'année passée.

L'Algeco côté préau a été restauré pendant les grandes vacances et terminé durant les vacances d'automne avec la réalisation d'une isolation extérieur.

Une organisation entre l'école et les services techniques se met en place pour la réalisation des travaux quotidiens.

Le projet de restaurer une ou deux classes par an est envisagé.

L'agrandissement du préau n'est pas envisageable et l'installation de solution alternative (barnum) est très onéreuse. La possibilité d'utiliser la salle polyvalente par temps de pluie est envisagée.

Les abords de l'école (rue de la mairie) sont en cours de réaménagement avec des places de parking à temps limités (zones bleues) pour permettre aux parents de stationner et déposer leurs enfants.

9- dates des prochains conseils d'école :

- Mardi 8 février 2022 18h30/20h30
- Mardi 14 juin 2022 18h/20h

La séance est levée à 18h58

Secrétaire : Mme Fresny

Président du conseil d'école : M. Fabris